

« Cette année, nous sommes confrontés à de nombreux aléas climatiques : gel, grêle, excès d'eau, maladies, etc. Cela entraîne une baisse de production sur l'ensemble du territoire. Ces phénomènes climatiques, de plus en plus récurrents, nous inquiètent fortement. »

a déclaré Jérôme Despey, 1er vice-président de la FNSEA, sur BFMTV.

**-5,7%**

La production bovine a de nouveau diminué en 2023 (-5,3%) « dans un contexte de poursuite de la décapitalisation du cheptel », indique le service de statistique du ministère de l'Agriculture. Le recul concerne « la quasi-totalité des catégories de bovins, notamment les vaches (-7,4%) ».

**Christian Lelièvre**  
Président du GDS Sarthe

## « Le contexte sanitaire est de plus en plus stressant »



INTERVIEW

■ **Entre la MHE qui gagne du terrain par le Sud et l'Ouest et le nouveau sérotype 3 de la FCO qui se propage rapidement depuis le Nord et l'Est de la France, l'étau se resserre autour de la Sarthe...**

La MHE a beaucoup moins évolué qu'attendu cet été, c'est une surprise, alors que nous nous attendions à ce que la France passe totalement en zone régulée. Le nouveau sérotype 3 de la FCO, en revanche, progresse très rapidement et est déjà aux portes de la Sarthe, avec une zone régulée qui s'arrête au milieu de l'Eure-et-Loir voisin. Le contexte n'est pas facile à comprendre pour les éleveurs qui sont soumis à une réglementation évoluant sans cesse, au gré de la progression de ces maladies, et ajoute du stress en cette période de rassemblements. Pour les éleveurs exposés, la conjoncture est de plus en plus stressante.

■ **Quels conseils sont donnés aux éleveurs pour prévenir et détecter ces maladies vectorielles ?**

Les symptômes de la MHE et de la FCO sont très proches. C'est surtout la montée en température qui doit alerter ; ensuite on a des animaux qui s'affaiblissent et qui ne s'alimentent plus, avec des aphtes, des plaies, un défaut d'hydratation. Mais le

seul moyen de vérifier la contamination est la prise de sang. Le conseil que nous donnons est d'être particulièrement vigilant sur le comportement des animaux et d'appeler son vétérinaire en cas de doute, surtout en cas de température élevée. La FCO-3 peut infecter les ovins, les bovins et les caprins mais les ovins sont les plus sensibles.

■ **Quelles sont les dernières évolutions de la MHE et de la FCO-3 ?**

Concernant la FCO-3, pour le moment, la Sarthe n'est ni en zone régulée ni en zone de vaccination volontaire. La vaccination (prise en charge par l'Etat en zone de vaccination volontaire) est le meilleur moyen de prévenir la maladie, mais encore faut-il qu'il y ait assez de doses, sans parler de la difficulté, en élevage allaitant, d'aller récupérer les bêtes au pré en cette saison et les contentionner : c'est le meilleur moyen d'éviter des accidents ! Pour la MHE, 54 communes du sud-ouest sarthois sont toujours en zone régulée (depuis décembre 2023), mais la maladie est en train de reprendre depuis l'Ouest de la France et la zone est sur le point de s'étendre, notamment en Sarthe - la mise à jour officielle est faite le vendredi.

■ **Quel sera l'impact pour les rassemblements sarthois à venir, notamment la Foire des 4 Jours ?**

Le risque MHE avait déjà été anticipé par la Société des agriculteurs, au vu de la vitesse de propagation du virus, avec un protocole imposé à tous les éleveurs exposés aux 4 Jours, incluant une désinsectisation et, 14 jours après, une prise de sang et une analyse PCR, l'animal pouvant venir si le test MHE est négatif. Le coût de cette analyse a été négocié à 12 € (avec une prise en charge prévue de 25% par le GDS, 25% par la Société des agriculteurs, 25% par le conseil départemental, restant 25% à la charge de l'éleveur). Ce coût a été obtenu à condition que les échantillons arrivent en même temps en grand nombre pour optimiser le processus au laboratoire - ils doivent être reçus entre le 2 et le 6 septembre. 700 analyses au total sont attendues pour ovins et bovins. Le risque FCO, lui n'avait pas été anticipé et une discussion est en cours pour savoir s'il sera demandé le test FCO-3 en plus, le prélèvement étant déjà fait pour la MHE. A savoir que le festival d'Evron, qui se tiendra le week-end du 30-31 août, impose déjà un test FCO-3. Le tarif pour un test FCO-3 supplémentaire est en cours de négociation avec le laboratoire pour les 4 Jours du Mans.

PROPOS RECUEILLIS PAR FANNY COLIARD

### En image



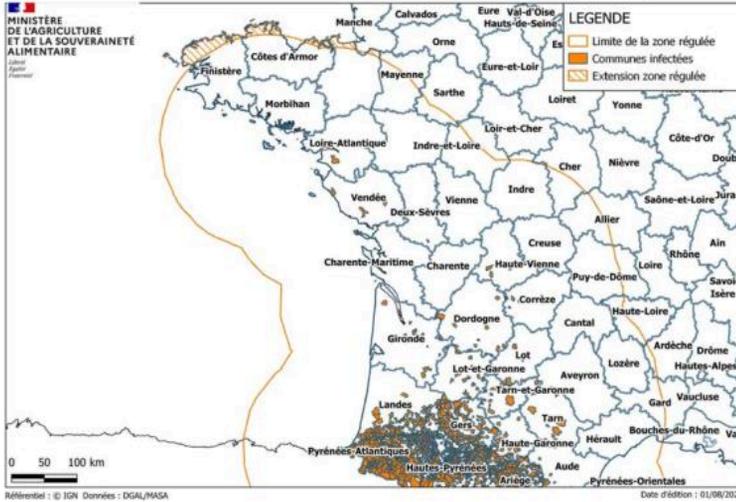
**Glyphosate dans les rivières : les eaux usées en partie responsables**

Une étude allemande publiée le 23 juillet dans le journal Water Research révèle que la présence de glyphosate dans l'eau des rivières européennes ne serait pas uniquement liée à l'usage de l'herbicide en agriculture. L'étude rappelle que le glyphosate est un « produit de transformation » des aminopolyposphonates. Ces derniers, des phosphonates très répandus dans les lessives européennes selon l'étude, sont aussi utilisés comme agents anti-tartre dans les circuits de refroidissement, l'industrie du textile et du papier notamment. Ils génèrent un produit de dégradation nommé acide aminométhylphosphonique (AMPA), connu pour être aussi un produit de dégradation du glyphosate.



# Actualités

## Maladies vectorielles MHE et FCO



Carte 1 - Zone Régulée MHE au 14/08/2024  
Carte 2 - Zone régulée FCO-3 au 14/08/2024

Pour suivre l'évolution de la maladie :



Attention en raison de la progression rapide de la MHE et de la FCO, il est probable que les zones réglementées évoluent dès le vendredi 23 août et la Sarthe peut être concernée.

# Une pression croissante

**Avec un foyer de Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) déclaré en Loire-Atlantique ce lundi 19 août, plusieurs cas en Maine et Loire ce jeudi et une progression rapide de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) dans le nord-est, les GDS appellent à la vigilance.**

### Des émergences ou ré-émergences récentes

La MHE est apparue en France en septembre 2023, avec un impact très important sur le sud-ouest, tant par les pertes que par les coûts engendrés. Après une pause hivernale, la maladie a repris son évolution, avec 42 nouveaux foyers la semaine dernière, pour un total de 4 417 foyers reconnus en un peu moins d'un an. La FCO demande elle aussi une attention particulière. Cette maladie touche les petits ruminants (maladie de la langue bleue) mais aussi les bovins et possède de nombreux sérotypes différents. La FCO-8 (sérotipe 8) est présente en France depuis 2008, mais un nouveau variant de ce sérotipe 8 est apparu en Aveyron en août 2023, avant de s'étendre également au sud-ouest du pays, dépassant également les 4000 foyers. Le sérotipe 3 de FCO est apparu en Hollande en septembre 2023, avant une progression rapide à travers le Luxembourg, l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, et une première détection en France le 5 août 2024, dans un élevage du Nord. En une semaine, le ministère recense 41 foyers de FCO-3 et leur nombre

devrait considérablement augmenter dans les semaines à venir.

### Des contraintes réglementaires pour les mouvements

MHE et FCO-3 étant considérées comme maladies émergentes, l'Etat a mis en place une réglementation aux mouvements afin de limiter leurs extensions. Des zones réglementées (ZR) délimitent un périmètre de 150 km autour des foyers (cartes 1 et 2).

La Loire-Atlantique, le Maine et Loire et la Vendée sont en zone régulée MHE, les contraintes s'appliquent donc pour vendre des animaux hors ZR pour la MHE.

Les 5 départements de la région sont en zone indemne de FCO-3, les contraintes s'appliquent donc à l'achat d'animaux en provenance de ZR FCO-3.

Soyez vigilants à ce que le certificat de désinsectisation et le résultat favorable PCR soient transmis avec les bovins en provenance de ZR FCO-3.

### Des virus différents mais les mêmes signes cliniques

Les signes cliniques sont communs aux 2 maladies : hyperthermie, abattement, baisse d'appétit, hypersaliva-

tion, congestion et ulcérations de la bouche, voire de la mamelle, écoulement nasal et croutes au niveau du mufle, langue pendante (voire bleue chez les ovins), œdèmes au niveau de l'auge ou des paturons (boiterie). Ces différents signes ne sont pas tous présents en même temps, et leur expression et leur intensité est très variables d'un élevage à un autre. En cas de doute, faites appel à votre vétérinaire dans les meilleurs délais, pour établir un diagnostic de certitude et mettre en place les traitements adéquats. L'Etat prend en charge la visite de suspicion, ainsi que les analyses PCR au laboratoire départemental.

### Des virus différents mais un vecteur commun, au pic de son activité

MHE et FCO sont transmises par les culicoides, petits insectes piqueurs, dont l'activité est maximale autour du lever et du coucher du soleil. La population de culicoides est à son pic entre les mois de juillet et novembre, chaque année et ne disparaît pas durant l'hiver. Il faut donc s'attendre à une multiplication des cas dans les semaines à venir.

### Quelle prévention mettre en œuvre pour éviter ces maladies ?

De manière non spécifique, tout ce qui peut contribuer à améliorer l'immunité des troupeaux sera un atout pour lutter contre ces 2 virus : ration équilibrée, eau en quantité et qualité suffisante, complémentation minérale et vitaminique et gestion du parasitisme.

De manière plus spécifique, alors qu'un vaccin contre le virus de la MHE n'est pas encore disponible pour le moment, il existe des vaccins contre la FCO, que ce soit le sérotipe 3 ou le sérotipe 8. Il s'agit là de la meilleure prévention que nous recommandons. Nous vous invitons à vous rapprocher de vos vétérinaires pour évaluer la mise en place d'une vaccination dans votre cheptel.

En tout état de cause, en dehors des foyers identifiés, la désinsectisation régulière et systématique du troupeau n'a qu'un effet trop limité pour être un outil de maîtrise collective. Eleveurs, négociants, transporteurs, soyons tous vigilants, ensemble.

LAURENT DELOBEL

### Sortir d'une zone régulée

Au sein d'une zone régulée, aucune contrainte réglementaire n'est appliquée aux mouvements. Mais pour sortir d'une zone régulée vers une zone indemne, les animaux doivent être désinsectisés et obtenir, 14 jours plus tard, un résultat favorable à la recherche des virus (MHE ou FCO) par PCR.

